

# J.e.m.

Journal des employés municipaux et intercommunaux

INFOS

SORTIR

RENTÉE SCOLAIRE

NUITÉES

C'est la  
**RENTÉE!**



Les vacances d'été s'éloignent doucement, laissant place à un tournant important de l'année : la rentrée. C'est un moment de renouveau, où chacun reprend le chemin du travail, de l'école, et de ses activités quotidiennes avec une énergie retrouvée, nourrie par les souvenirs des vacances estivales.

Pour les personnes désirant prolonger un peu les vacances, nous vous rappelons que le COSEM participe à hauteur de 15 € par nuit et dans la limite de 7 nuitées dans l'année sur vos séjours Pierre & Vacances, ainsi qu'Adagio. Retrouvez toutes les informations en page 7.

Enfin, pour les personnes ne bénéficiant pas du CNAS, n'oubliez pas que le COSEM vous aide financièrement sous forme de chèques Cadhoc pour vos enfants âgés de 15 à 23 ans.

**Cette période est aussi synonyme de grands changements et de nouvelles perspectives.** Nous tenons à vous informer que **l'Assemblée Générale Extraordinaire** prévue initialement le 17 septembre **est reportée au mois d'octobre afin de permettre à tous nos membres de se préparer au mieux et de participer activement à cette réunion cruciale.** Nous vous communiquerons la nouvelle date dès sa connaissance.

## CONTACT

### COSEM

Maison des Associations Noël Meslier  
17 rue de Rastatt  
53000 LAVAL

Téléphone : **02 53 74 15 67**

Site internet : [www.cosem.laval.fr](http://www.cosem.laval.fr)

Courriel : [cosem@laval.fr](mailto:cosem@laval.fr)

 [www.facebook.com/cosemlaval/](https://www.facebook.com/cosemlaval/)

### HORAIRES

Lundi et jeudi :

13h30 à 17h30

Mardi, mercredi et vendredi :

9h30-13h / 14h-17h30

## SOMMAIRE

INFORMATIONS P. 3 et 4

SORTIR P. 5

RENTÉE SCOLAIRE P. 6

NUITÉES P.7

VOS SUGGESTIONS P.8



# INFORMATIONS

## PENSEZ-Y !

N'oubliez pas de nous communiquer tout changement intervenu dans votre situation familiale. (Changement d'adresse, téléphone, mail, union, naissances...)

## DOMAINES & VILLAGES

### Avis aux amateurs de vins !

Commandes possibles  
du 9 septembre au 21 octobre 2024  
inclus.

Livraison prévue fin novembre

*Catalogues disponibles au COSEM*

## REPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale extraordinaire prévue initialement le 17 septembre est reportée au mois d'octobre. Nous vous communiquerons la prochaine date dès que possible.



## CROSS CORPO SAISON 2024-2025

**Vous souhaitez renouveler votre participation à la section cross corpo du COSEM ? Ou bien intégrer l'équipe ?**

C'est simple, nous avons besoin des éléments suivants **avant le 10 septembre** :  
**5 € de cotisation** (au lieu de 15 € en individuel)

Un certificat médical vous couvrant jusqu'à la fin de la saison

**Avis aux personnes qui souhaitent rejoindre la section : Vous êtes les bienvenues !**

Le paiement de la cotisation inclut :

- la participation aux courses organisées dans le cadre du cross corpo 53 (est exclu le semi-marathon)
- Un maillot
- Un coupe-vent

*Renseignements et inscriptions au secrétariat du COSEM*



## LE COSEM VOUS VIEN EN AIDE !

Le COSEM vous vient en aide pour faire face à des difficultés financières passagères : frais liés à un déménagement, réparation de voiture, difficulté à payer son loyer...

Une aide financière peut vous être accordée soit sous la forme d'un **bon de solidarité** qui est en fonction de la composition de la famille, soit sous la forme d'un **prêt en avance remboursable** d'un montant plafonné.

**Si vous avez besoin d'un coup de pouce, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du COSEM.** Votre demande sera étudiée anonymement par la commission Affaires Sociales et une réponse vous sera donnée dans les plus brefs délais.

## CHÈQUES CADEAUX RETRAITÉS

**Rappel :** Les agents retraités bénéficient d'un chèque cadeau d'une valeur minimale de 25 € en fin d'année. Le montant de ce chèque peut évoluer en fonction des revenus.

Merci aux retraités de :

- Nous fournir votre avis d'imposition 2023 sur revenus 2022
- Nous signaler si vous souhaitez du **chèque cadhoc** (à utiliser dans plusieurs enseignes nationales) ou bien du **chèque Laval Cœur de Commerces** (à utiliser dans certains magasins du centre-ville de Laval)



>> Ces éléments peuvent être envoyés par mail : [cosem@laval.fr](mailto:cosem@laval.fr)

## INFO ARBRE DE NOËL

Il n'y aura pas de spectacle à la salle polyvalente cette année mais nous vous proposerons une autre formule.

**Les agents adhérents ayant des enfants entre 0 et 12 ans** auront la possibilité d'assister à une séance de cinéma au mois de décembre. Toutes les informations seront transmises dans un prochain JEM.

## PARTENAIRES SPECTACLES

Bénéficiez de tarif CE grâce à nos 2 partenaires :



### 213 PRODUCTIONS

❶ **Contacteur Pauline**  
au 02 99 94 50 18 ou par mail :  
[billetterie@213productions.fr](mailto:billetterie@213productions.fr)

❷ **Envoyer une copie de votre carte d'adhérent COSEM**

PROCHAINS SPECTACLES  
À L'ESPACE MAYENNE  
gérés par 213 productions

**Patrick Fiori** - 29 novembre 2024  
**Artus** - 21 mars 2025  
**La Tournée du Trio** - 26 mars 2025  
**Messmer** - 29 juin 2025



### STARDUST PRODUCTION

Démarche à suivre :

❶ **Contacteur Claire**  
au 07 49 35 02 15

❷ **Envoyer une copie de votre carte d'adhérent COSEM**

PROCHAINS SPECTACLES  
À L'ESPACE MAYENNE  
gérés par Stardust Production :

**Malik Benthalha** - 30 octobre 2024  
**Gims** - 17 novembre 2024  
**Renaud** - 30 novembre 2024  
**David Hallyday** - 4 décembre 2024  
**Jarry** - 14 décembre 2024  
**Elodie Poux** - 9 janvier 2025  
**One night of Queen** - 22 janvier 2025  
**Gad Elmaleh** - 28 février 2025  
**L'héritage Goldman** - 15 octobre 2025

**SAMEDI 7 DÉCEMBRE**  
**JOURNÉE LIBRE À PARIS**

Le samedi 7 décembre 2024, profitez d'une journée libre à Paris pour découvrir les merveilles de la capitale sous les lumières festives de Noël.

**RDV 5h45** - Départ 6h au parking du quartier Ferrié (parking près de la maison des associations Noël Meslier)

**Arrivée prévue à Paris vers 10h** (selon la circulation) auprès de la gare Montparnasse

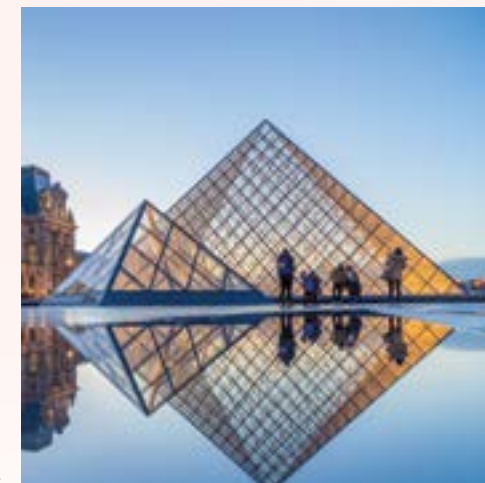
**Reprise du groupe vers 20h30** auprès de la gare Montparnasse.

(Immobilisation du car pendant au moins 9h consécutives avant le trajet retour, l'heure de départ peut donc être légèrement modifiée.)

Tarifs :

**Adhérent : 25 € / Adhérent - 16 ans : 15 €**  
**Non adhérent : 38 €**

Inscriptions au COSEM sous réserve de disponibilités.



**RAPPEL :**

- Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un majeur.
- Le(a) conjoint(e) est considéré(e) comme adhérent(e).
- Les enfants sont considérés « adhérent » jusqu'à 20 ans.
- Aucune réservation par téléphone n'est possible.
- Si vous payez en chèque, celui-ci est encaissé au moment de la sortie.
- Annulation : aucun remboursement n'est effectué sans justificatif.



Prestation pour les agents ne bénéficiant pas du CNAS !

L'allocation rentrée scolaire du COSEM est réservée, sous conditions, aux familles ne touchant pas l'allocation "Rentrée Scolaire" de la C.A.F et versée **aux enfants de 15 à 23 ans, à charge de l'adhérent et rattachés fiscalement.**

L'allocation scolaire est versée à l'adhérent qui a en charge l'enfant, selon le montant de son quotient familial.

**L'attribution des bons d'achats de la rentrée scolaire est établie en fonction du barème suivant :**

Montant du quotient familial : .....	Montant de l'allocation
Inférieur ou égal à 610 € : .....	170 €
De 611 € à 770 € : .....	155 €
De 771 € à 930 € : .....	125 €
De 931 € à 1090 € : .....	105 €
De 1091 € à 1250 € : .....	80 €
De 1251 € à 1410 € : .....	60 €
De 1411 € à 1570 € : .....	50 €
Au-dessus de 1571 € : .....	30 €

### CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

$$\text{QUOTIENT FAMILIAL} = \frac{\text{REVENUS MENSUELS}}{\text{NOMBRE DE PARTS}}$$

### CALCUL DES PARTS

- \* Personne seule avec enfants : 1,5 + 1 part par enfant
- \* Couple avec enfants : 2 + 1 part par enfant
- \* 1 part supplémentaire aux familles ayant un enfant handicapé (sans limite d'âge si enfant toujours à charge de l'adhérent).

Sont pris en compte les enfants de – 23 ans déclarés sur la feuille d'imposition.



**Concerne les enfants de 15 à 23 ans à charge et rattachés fiscalement au foyer de l'adhérent :**

- \* Les lycéens et étudiants à partir de la seconde ainsi que les apprentis.
- \* Préparant un C.A.P ou BAC PRO
- \* Préparant un BAC technique
- \* Effectuant un apprentissage

### Pièces à joindre :

- \* Photocopie avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
- \* Photocopie de la dernière attestation de paiement CAF
- \* Photocopie du certificat de scolarité
- \* Photocopie bourses d'études
- \* Photocopie Contrat d'apprentissage



**DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : AVANT LE 15 OCTOBRE 2024**  
(POSSIBILITÉ D'ENVOYER LES ÉLÉMENTS PAR MAIL)

Pensez à vous munir des photocopies des pièces à joindre, le COSEM ne réalisera aucune copie des originaux que vous présenterez.

**En fonction du nombre de dossiers déposés et de l'incidence budgétaire, le Conseil d'Administration statuera définitivement fin octobre sur le montant rentrée scolaire.**

## NUITÉES

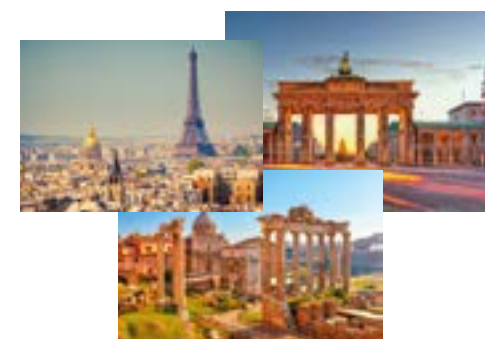
Partez pour une ou plusieurs nuits avec nos partenaires **PIERRE & VACANCES** et **ADAGIO**.



Mer, campagne, montagne, profitez du large choix de destinations avec **PIERRE & VACANCES**.



Être au cœur de la ville et découvrir le quartier dans le confort d'un appartement tout équipé, c'est possible avec **ADAGIO**.



Rendez-vous sur le site Internet du groupe Pierre & Vacances afin de prendre connaissance des logements disponibles en fonction de vos choix de destinations et vos dates.

Voici la procédure à suivre :

1 - Connectez-vous sur le site <http://cepassliberte.groupepvcp.com> avec les codes suivants :

Identifiant : **salarieB**  
Mot de passe : **carte**

2 - Choisissez votre destination et les dates de votre séjour puis cliquez sur découvrir

3 - Sélectionnez votre appartement et cliquez sur choisir

4 - Entrez vos coordonnées et l'identifiant du COSEM (22759), cliquez sur envoi du mail

Un mail indiquant votre souhait nous sera directement envoyé. Attention, il ne s'agit en aucun cas d'une réservation en ligne. **Si vous souhaitez effectuer une réservation, merci de vous présenter au secrétariat du COSEM afin de valider définitivement votre séjour. Un acompte de 30% vous sera demandé.**

Les tarifs et disponibilités peuvent évoluer entre l'envoi du formulaire et le moment de la réservation.

**Le COSEM prend en charge 15 € par nuitée dans la limite de 7 nuitées par an et par adhérent sur les nuitées Pierre & Vacances et Adagio**

# VOS SUGGESTIONS

En préparation des prochaines sorties/activités pour 2025, nous sommes à l'écoute de vos envies. N'hésitez pas à faire part de vos idées au secrétariat du COSEM. La commission Voyage Culture Animations Sport étudiera votre demande.

